



# table of contents

|   |          |   |           |
|---|----------|---|-----------|
| LISTE D'ACRONYMES .....   | 2        | . Consortium « <i>Trichoderma</i> » du Burkina Faso .....                                     | 9         |
| PAEPARD ET LA PROMOTION<br>DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ .....                    | 3        | . Consortium « aquaculture » du Malawi .....  | 10        |
| . Pourquoi mettre en place<br>des partenariats public-privé ? .....               | 3        | . Consortium « piment » du Togo .....   | 10        |
| . Exploiter les capacités des différents acteurs .....                            | 4        | <b>LE RÔLE DES ACTEURS EUROPÉENS<br/>DANS PAEPARD .....</b>                                   | <b>10</b> |
| . Le rôle de PAEPARD dans le renforcement<br>des partenariats multi-acteurs ..... | 5        | . Consortium « valorisation des mangues<br>non commercialisables » d'Afrique de l'Ouest ..... | 10        |
| <b>LE RÔLE DES ORGANISATIONS<br/>DE PRODUCTEURS DANS PAEPARD .....</b>            | <b>6</b> | . Consortium « <i>Trichoderma</i> » du Burkina Faso .....                                     | 11        |
| . Consortium « agrumes » du Ghana .....   | 6        | <b>LE RÔLE DES ONG DANS PAEPARD .....</b>   | <b>11</b> |
| . Consortium « manioc » du Nigéria .....  | 6        | . Consortium « soja » du Bénin .....  | 11        |
| . Consortium « <i>Trichoderma</i> » du Burkina Faso .....                         | 6        | . Consortium « <i>Trichoderma</i> » du Burkina Faso .....                                     | 11        |
| . Consortium « aliments pour bétail »<br>d'Afrique de l'Est .....                 | 7        | . Consortium « piments » du Togo .....  | 11        |
| . Consortium « arachides » du Malawi et de Zambie ...                             | 7        | . Consortium « légumes indigènes africains »<br>d'Ouganda .....                               | 12        |
| . Consortium « pommes de terre » du Burundi .....                                 | 8        | . ONG européennes .....   | 12        |
| <b>LE RÔLE DES PME AFRICAINES<br/>DANS PAEPARD .....</b>                          | <b>8</b> | <b>LE RÔLE DES PPP DANS LA VIABILITÉ<br/>DES CONSORTIUMS .....</b>                            | <b>12</b> |
| . Consortium « soja » du Bénin .....  | 8        | <b>ENSEIGNEMENTS<br/>ET RECOMMANDATIONS .....</b>   | <b>14</b> |
| . Consortium « agrumes » du Ghana .....   | 9        | <b>CONCLUSION .....</b>   | <b>15</b> |



Le partenariat entre paysans et entreprises à travers la recherche a trouvé un bel exemple avec le projet « légumes indigènes africains » en Ouganda.

## PAEPARD et la promotion des partenariats public-privé

Malgré les efforts déployés ces dernières années pour améliorer la situation de l'agriculture en Afrique subsaharienne, peu de changements ont été observés. Cet insuccès est dû, en partie, au fait que ces efforts ont été consentis par diverses entités de petite taille, aux capacités de financement à court terme et sans l'expertise nécessaire pour diffuser les résultats de leurs travaux de recherche. De plus, ces initiatives ont aussi pâti de la déconnexion entre la recherche et les utilisateurs finaux. La Plateforme pour un partenariat Afrique-Europe en recherche agricole pour le développement (PAEPARD) a donc conçu une approche de partenariat multi-acteurs afin de surmonter les lacunes existantes dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (RAD). Par le biais de divers mécanismes de facilitation, PAEPARD a soutenu la formation de consortiums composés de divers acteurs des secteurs public et privé. Ces consortiums ont été mis en place dans le but d'examiner des questions de recherche prioritaires et de répondre aux besoins des utilisateurs.

<sup>1</sup> Vervynck, M. et Romero, M.J. 2017. Public-Private Partnerships: Diffusing the ticking time bomb. Eurodad. Disponible à l'adresse : <http://www.eurodad.org/files/pdf/59d5d29434577.pdf>  
<sup>2</sup> PAEPARD. Note d'orientation n° 2, mars 2016. Disponible à l'adresse : [www.paepard.com](http://www.paepard.com)

Le secteur public peut être représenté par des ministères, tels que le ministère de l'Agriculture

ou le ministère de l'Industrie et du commerce ; des bureaux de représentation gouvernementale au niveau régional et local ; des banques d'État actives dans le financement du développement rural ; des entreprises publiques, par exemple dans le domaine semencier ou agroalimentaire ; ainsi que des instituts de recherche financés par des fonds publics, des offices de commercialisation, et des universités. Quant au secteur privé, il inclut toutes les entreprises à vocation lucrative qui ne relèvent pas du secteur public et qui ne sont pas gérées par celui-ci, ainsi que des organismes indépendants à but non lucratif, comme les organisations non gouvernementales (ONG) et les organismes caritatifs. Dans le cas des consortiums de PAEPARD, les partenaires privés regroupent plus spécifiquement des organisations d'agriculteurs, des entreprises agro-industrielles, des entreprises de fourniture d'intrants et des ONG.

### Pourquoi mettre en place des partenariats public-privé ?

Les partenariats public-privé (PPP) établissent des relations mutuellement bénéfiques entre les acteurs des secteurs public et privé. Selon Vervynck et Romero<sup>1</sup>, les dispositions contractuelles à long terme à la base des PPP permettent aux États de déléguer au secteur privé la fourniture et la gestion d'infrastructures, de biens et de services d'intérêt public<sup>2</sup>. Une publication de la FAO met en avant une série de facteurs essentiels à la réussite d'un PPP :

« (...) les avantages que le secteur public devrait tirer du partenariat sont bien définis, (...) la participation à

## liste d'acronymes

|   |  |
|---|--|
| <b>AFD</b> : French Development Agency  | <b>FAO</b> : Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation   |
| <b>AgriTT</b> : légumes indigènes africains ( <i>African indigenous vegetables</i> )  | <b>FCR</b> : fonds compétitif de recherche   |
| <b>AFD</b> : Agence française de développement  | <b>FI</b> : fonds incitatif  |
| <b>AgriTT</b> : Programme <i>Working in Partnership for Agricultural Technology Transfer</i> (Malawi)   | <b>FIA</b> : facilitateurs de l'innovation agricole  |
| <b>ARFA</b> : Association pour la recherche et la formation en agroécologie (Burkina Faso)  | <b>KAIP</b> : Plateforme d'innovation kényane de lutte contre les aflatoxines. ( <i>Kenyan Aflatoxin Innovation Platform</i> )   |
| <b>BAIH</b> : Centre d'incubation pour l'agri-business du Bénin ( <i>Benin Agribusiness Incubation Hub</i> )  | <b>MAPAC</b> : Programme malawite de lutte contre les aflatoxines ( <i>Malawi Programme for Aflatoxin Control</i> )  |
| <b>CAPAD</b> : Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement (Burundi)   | <b>NASFAM</b> : Association nationale des petits exploitants agricoles du Malawi. ( <i>National Smallholder Farmers' Association of Malawi</i> )   |
| <b>CASADD-VR</b> : Centre d'action pour la sécurité alimentaire, le développement durable et la valorisation des ressources (ONG togolaise)   | <b>ONG</b> : organisation non gouvernementale  |
| <b>CIGMAG</b> : Association des producteurs et vendeurs d'agrumes du Ghana ( <i>Citrus Growers and Marketing Association of Ghana</i> )   | <b>OMS</b> : Organisation mondiale des Nations-Unies pour la santé   |
| <b>COLEACP</b> : Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique  | <b>PAEPARD</b> : Plateforme pour un partenariat Afrique-Europe en recherche agricole pour le développement ( <i>Platform for African-European Partnership on Agricultural Research for Development</i> ) |
| <b>CSA</b> : Collectif stratégies alimentaires (ONG belge)  | <b>PGU</b> : processus guidé par les utilisateurs  |
| <b>EAFB</b> : Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est ( <i>Eastern Africa Farmers' Federation</i> )  | <b>PI</b> : plateforme d'innovation  |
| <b>FANRPAN</b> : Réseau pour l'analyse des politiques sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles ( <i>Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network</i> ) | <b>PME</b> : petites et moyennes entreprises   |
|   | <b>PPP</b> : partenariats public-privé   |
|   | <b>RAD</b> : recherche agricole pour le développement  |





Création d'un point de vente à Ouagadougou pour les produits biologiques cultivés et transformés par les groupements paysans du consortium «Trichoderma».

l'investissement et le risque sont partagés et (...) tous les partenaires ont un rôle actif à jouer aux différentes étapes du cycle de vie du projet »<sup>3</sup>.

Les économies agricoles ont de plus en plus souvent recours aux PPP. La principale raison pour laquelle des organisations décident de se regrouper au sein d'un PPP est qu'elles ont parfaitement conscience qu'elles ne peuvent pas, à elles seules, relever efficacement les défis du développement. Les producteurs, le secteur privé (y compris le secteur de la transformation et de la distribution) et le secteur public contribuent, chacun à leur façon, au développement de nouvelles technologies et d'approches agricoles innovantes au service d'une production primaire durable. Les différentes approches et types d'expertise que ces acteurs apportent à un PPP représentent une valeur ajoutée pour le partenariat et améliorent la capacité commune à mettre en œuvre des innovations. Lorsqu'ils coopèrent, les partenaires des secteurs public et privé sont souvent en mesure de nouer un partenariat bénéfique à tous et d'accomplir ainsi davantage qu'une organisation agissant seule.

Ce qui décide le plus souvent les organisations du secteur privé à faire équipe avec d'autres acteurs est la possibilité de bénéficier, grâce au partenariat, d'un approvisionnement régulier en matières premières conformes à leur cahier des charges en termes de respect des délais de livraison, de qualité et de quantité, au coût le moins élevé possible. Lorsqu'elles peuvent s'approvisionner auprès d'un groupe plus important de fournisseurs, les entreprises du secteur privé peuvent trouver ou développer de nouveaux débouchés et s'adapter rapidement à l'évolution

des préférences des consommateurs. Opérer au sein d'un PPP leur permet de profiter des biens et des services publics afin de diversifier leur clientèle et d'augmenter leurs revenus. Pour les agriculteurs et les organisations de producteurs, la principale motivation réside plutôt dans l'amélioration de leurs revenus et de leurs moyens de subsistance. Les PPP permettent aux producteurs d'établir de solides relations d'affaires et leur offrent la possibilité d'accroître leur production et d'accéder à de nouveaux marchés, au financement et aux technologies.

Le secteur public rejoint généralement un PPP lorsqu'il souhaite concentrer ses efforts sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté et des inégalités. La plupart des organisations du secteur public intègrent un PPP pour maximiser durablement et à faible coût l'impact de leur stratégie sur le développement, en tirant profit des connaissances et des investissements du secteur privé. Les établissements d'enseignement peuvent participer à un PPP afin de contribuer à l'apprentissage et au renforcement des capacités. Quant aux chercheurs, ils y trouvent une chance de générer, d'appliquer et de diffuser à grande échelle les résultats de leurs travaux.

## Exploiter les capacités des différents acteurs

Les organisations participent à des PPP pour profiter d'une complémentarité de ressources, de compétences et d'actifs. Si chaque partenaire apporte une caractéristique essentielle ou détient une responsabilité spécifique, tous partagent les risques et les bénéfices des efforts au sein du partenariat. Le secteur privé peut fournir des intrants agricoles, faciliter l'accès à un marché et valoriser la production en assurant la transformation et le conditionnement des produits agricoles. Les partenaires du secteur privé contribuent bien à améliorer les performances économiques d'un PPP et lui permettent de répondre à la demande du marché ou des agriculteurs. La participation du secteur privé aux partenariats de RAD est donc essentielle pour pérenniser les résultats et les activités au terme de la période de financement initial. L'identification des capacités les plus utiles du secteur privé et l'accès à celles-ci sont un élément clé du succès des PPP.

Bien qu'elles ne soient pas soumises au contrôle de l'État et qu'elles sont donc considérées comme faisant partie du secteur privé, les ONG ne poursuivent pas de but lucratif. Cette caractéristique leur permet de jouer souvent le rôle de médiateur neutre entre les acteurs publics et privés et de faire le lien entre les agriculteurs et les chercheurs au sein d'un partenariat. Une

ONG peut en outre contribuer au renforcement des capacités des organisations paysannes, à la fourniture de services de vulgarisation agricole ou à la mise en place de plateformes d'innovation qui aident à transformer une idée en une entreprise viable. La participation d'organisations de producteurs, qui relèvent également du secteur privé, permet à un PPP de mieux répondre aux besoins des petits exploitants et de faire en sorte que les innovations puissent être adoptées par ceux qui en seront les premiers bénéficiaires.

En général, le poids du secteur public au sein d'un PPP découle de son autorité légale, de son mandat consistant à agir directement avec d'autres groupes d'acteurs, de sa légitimité et de son contrôle sur les ressources. Le secteur public peut contribuer à mettre en place un environnement réglementaire favorable à la réalisation des objectifs du partenariat en introduisant des mesures incitatives pour stimuler les investissements du secteur privé et promouvoir l'inclusion des petits exploitants agricoles. Le secteur public peut également aider un PPP à changer d'échelle en fournissant des ressources financières, ainsi que d'autres services et systèmes d'approvisionnement, par exemple en créant un environnement propice au développement de systèmes semenciers officiels ou à l'homologation de produits bio.

## Le rôle de PAEPARD dans le renforcement des partenariats multi-acteurs

Afin de renforcer la capacité des acteurs africains de la RAD à s'associer aux efforts d'innovation agricole et à participer aux initiatives européennes de développement en faveur de l'Afrique, PAEPARD a mis au point et lancé à l'échelle pilote des mécanismes pour la création de partenariats multi-acteurs durables entre l'Afrique et l'Europe. Cette approche a permis de mettre en place des consortiums stables, d'améliorer l'accès des agriculteurs et des entrepreneurs – hommes et femmes – aux ressources, de promouvoir l'adoption de nouvelles technologies et innovations, de renforcer le partage de connaissances, de créer de nouvelles possibilités d'emploi et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Enfin, il convient aussi de souligner que les partenariats multi-acteurs soutenus par PAEPARD ont donné aux participants l'accès à un plus grand nombre de possibilités de financement<sup>4</sup>.

PAEPARD a joué un rôle clé en facilitant les activités du PPP à la base des consortiums. La plateforme a notamment mobilisé et incité les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur privé à s'associer à des

consortiums, et a formé un groupe de facilitateurs pour améliorer la formation et la gestion des partenariats.

### > Promotion de la participation du secteur privé

Dans un premier temps, PAEPARD a éprouvé des difficultés à associer le secteur privé à ses consortiums multi-acteurs. La participation des PME se heurte surtout à leur réticence à participer à des activités de recherche menées par des ONG ou des gouvernements, une frilosité qui s'explique par leur manque d'expérience et leur méfiance à l'égard de la collaboration avec ces organisations. La complexité de son travail avec les petits exploitants dans les programmes d'aide en leur faveur explique également le peu d'intérêt du secteur privé dès lors qu'il s'agit de soumettre des propositions de partenariats multi-acteurs. Ce processus nécessite en effet beaucoup de temps et de ressources (humaines et financières).

Afin de mobiliser les partenaires du secteur privé, PAEPARD a cherché à mieux comprendre les avantages potentiels des partenariats pour tous les acteurs, les contraintes qui pèsent sur les partenaires du secteur privé (comme le temps et les ressources) et les mesures incitatives à introduire pour promouvoir la participation de ce secteur (par exemple, la propriété des résultats de la recherche). Au cours de sa deuxième phase, PAEPARD est ainsi parvenu à mobiliser un plus grand nombre de partenaires du secteur privé – y compris les organisations paysannes – et à les associer à ses consortiums par le biais de son processus guidé par les utilisateurs (PGU), de son fonds compétitif de recherche (FCR) et de son fonds incitatif (IF)<sup>5</sup>. Chacun de ces mécanismes a été financé par PAEPARD, qui a ainsi fourni les incitations financières nécessaires pour amorcer la participation du secteur privé aux consortiums.

### > Facilitateurs de l'innovation agricole (FIA)

Dans le cadre de PAEPARD, 40 FIA ont été sélectionnés, formés et soutenus afin de faciliter les partenariats multi-acteurs. Les organisations d'agriculteurs régionales participant au PGU ont désigné leur propre FIA afin de faciliter le processus et de s'assurer que les chercheurs et les acteurs non chercheurs des consortiums puissent discuter des besoins et des défis sur un pied d'égalité. Grâce à cette approche, PAEPARD a facilité et amélioré les interactions entre agriculteurs et chercheurs, et renforcé les capacités des agriculteurs en vue de la formation de partenariats et de la collaboration avec le secteur privé<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, 2018. Partenariats multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Disponible à l'adresse : [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/HLPE\\_Reports/HLPE-Report-13\\_FR.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-13_FR.pdf)

<sup>4</sup> PAEPARD. Note d'orientation n° 6, décembre 2017. Disponible à l'adresse : [www.paepard.org](http://www.paepard.org)

<sup>5</sup> PAEPARD. Note d'orientation n° 5, octobre 2017. Disponible à l'adresse : [www.paepard.org](http://www.paepard.org)

<sup>6</sup> Hawkins, R. et al., 2018. Strengthening capacity for agriculture research for development: Collaboration for results. FARA (Pub.), Accra, Ghana, 24 p. Disponible à l'adresse : [www.paepard.org](http://www.paepard.org)



## Le rôle des organisations de producteurs dans PAEPARD

Grâce à l'implication centrale des organisations de producteurs – les utilisateurs finaux des résultats de la recherche des consortiums de PAEPARD, en particulier ceux établis par le biais du PGU – la plateforme a facilité la recherche axée sur la demande et reconnu le rôle et la contribution des savoirs autochtones locaux. L'association de chercheurs universitaires et technologiques avec les utilisateurs finaux – groupes d'agriculteurs, organisations paysannes ou chefs d'entreprise agroalimentaire – a amélioré l'adoption des résultats de la recherche par les bénéficiaires ciblés.

### Consortium « agrumes » du Ghana

Le consortium « agrumes » du Ghana a réuni une série d'acteurs afin de remédier au problème de graves pertes de récolte provoquées par la maladie de la tache angulaire (taches sur les feuilles et les fruits provoquées par *Pseudocercospora*) et par la mouche des fruits présente dans les régions de production. L'un des principaux partenaires de ce consortium est l'Association des producteurs et vendeurs d'agrumes du Ghana (CIGMAG), qui compte plus de 3 000 membres dépendant de la culture des agrumes. Grâce au rôle central de la CIGMAG, le consortium a pu concentrer ses travaux de recherche sur les besoins des petits producteurs d'agrumes et développer, pour ceux-ci, des appâts plus abordables et plus facilement disponibles que les produits synthétiques utilisés jusqu'ici pour piéger les mouches des fruits.

Le consortium a testé l'utilisation d'extrait aqueux de feuilles de *Pimenta dioica*, une plante indigène riche en méthyleugénol naturel, pour repousser certaines espèces de mouches des fruits, en particulier *Bactrocera dorsalis*. Les producteurs ayant reçu cet extrait foliaire dans le cadre du projet pilote ont recommandé à la CIGMAG de leur en fournir à nouveau pour la prochaine saison. Depuis lors, le consortium a produit une cinquantaine de plants de *P. dioica* pour les distribuer à chaque producteur de la CIGMAG afin qu'ils puissent en récolter eux-mêmes les feuilles. Le rôle prépondérant de la CIGMAG au sein du consortium a donc offert aux agriculteurs membres de l'association un meilleur accès à l'information et à une

formation efficace pour lutter durablement contre les insectes nuisibles et les maladies. La représentativité nationale des membres et le poids économique de la CIGMAG pourraient influencer les décideurs politiques et les inciter à adopter des réglementations nationales pour lutter contre les insectes nuisibles et les maladies des agrumes au moyen de bonnes pratiques.

### Consortium « manioc » du Nigéria

Le coût élevé des aliments pour volaille est une contrainte majeure pour les fermiers nigériens, puisque ces aliments secs représentent 60 à 70% des coûts de production. Le consortium « manioc » du Nigéria a examiné comment le manioc pourrait être utilisé comme alternative afin de fabriquer des aliments pour volaille meilleur marché. En 2016, un atelier de formation d'une semaine a été organisé pour renforcer la capacité des petits exploitants agricoles à mettre au point des aliments transformés à base de manioc. Les membres de la Poultry Association of Nigeria et de la Feedmillers' Association of Nigeria ont ainsi été les premiers à en bénéficier. Ces deux associations avaient en effet été les premières à identifier le problème du coût élevé de l'aliment des volailles pour la rentabilité du secteur. À la suite de cet atelier, deux organisations d'agriculteurs influentes (Unit Six Multipurpose Cooperative et Imo State Cassava Growers Association) ont rejoint le consortium pour collaborer à la production et à l'utilisation du manioc comme ingrédient de base dans la production d'aliments pour volaille.

Grâce à la participation des quatre organisations d'agriculteurs, le consortium s'est non seulement attaqué à un défi pressant pour les aviculteurs nigériens, mais il a aussi facilité le transfert des connaissances sur la transformation du manioc frais ou séché en aliments pour volaille et autres produits à valeur ajoutée. Forts de ces connaissances et grâce à la formation à la réglementation dans le domaine de la santé et de la qualité, les agriculteurs membres de ces organisations ont été en mesure de diffuser cette innovation à travers leur pays.

### Consortium « *Trichoderma* » du Burkina Faso

Pour faire face à l'accélération de la dégradation des sols au Burkina Faso, PAEPARD a soutenu la création d'un consortium ayant pour mission de promouvoir l'utilisation d'un champignon naturellement présent dans les sols (*Trichoderma* sp.) dans la fabrication de compost biologique pour la culture maraîchère. En plus d'améliorer les rendements – dont la hausse



La promotion du compost enrichi en souches locales de *Trichoderma* vient en soutien à l'innovation financée par des pouvoirs publics, comme ici un représentant de l'U.E. au Bénin.

a été dûment constatée pour la tomate, la pomme de terre et l'oignon<sup>7</sup>, l'utilisation de *Trichoderma* sp. a réduit l'incidence des maladies qui affectent les cultures de légumes. Le groupe de femmes Téga Wendé, qui produit et vend du compost, a été intégré au consortium afin de fournir les quantités de compost nécessaires aux fermes-écoles. Celles-ci ont ainsi pu faire la démonstration des avantages du compost enrichi en *Trichoderma* sp. auprès des agriculteurs locaux.

La participation de Téga Wendé dans le consortium a contribué à augmenter considérablement la production et l'utilisation de la matière organique dans les exploitations locales. Le groupe a en effet pratiquement doublé sa production de compost, qui est passée de 45 tonnes en 2014 à près de 76 tonnes au premier semestre 2017. Au cours de cette même période, le chiffre d'affaires généré par la vente de compost a quadruplé, atteignant 2 763 € au premier semestre 2017. En outre, les visites d'étude auprès de Téga Wendé ont permis de reproduire la structure de transformation utilisée par le groupe et de mettre en place 12 nouvelles unités de compostage rural au Burkina Faso. Le groupe de productrices a joué un rôle essentiel en poussant le consortium à améliorer les méthodes traditionnelles de compostage, et, partant, la productivité agricole et la sécurité alimentaire.

### Consortium « aliments du bétail » d'Afrique de l'Est

Grâce au soutien de PAEPARD dont elle bénéficie depuis 2012, la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (EAFF) coopère avec des chercheurs nationaux et internationaux dans le but de développer des aliments du bétail de qualité et d'améliorer ainsi la productivité<sup>8</sup>.

L'une des priorités du consortium a été de limiter la contamination des aliments aux aflatoxines grâce à la gestion de l'information et des connaissances au niveau régional. Avec l'aide de fonds allemands, EAFF a mis en place la Plateforme d'innovation kényane de lutte contre les aflatoxines (KAIP). Le soutien de la KAIP a permis à EAFF de développer et de présenter, dans le cadre d'appels à projets de recherche internationaux (bailleurs allemands, USAID, etc.), plusieurs propositions de projet visant à sensibiliser les agriculteurs aux mécanismes de lutte contre les aflatoxines. Le consortium s'est concentré sur la réalisation d'essais sur le terrain et le renforcement de la capacité des agriculteurs à adopter des technologies agricoles éprouvées pour réduire la contamination aux aflatoxines des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

La Fédération EAFF a assuré la gestion logistique de l'ensemble du programme, à savoir l'organisation des échanges sur le terrain, des séminaires et des conférences au Kenya. Elle a par exemple coordonné la visite d'apprentissage initiale organisée au Kenya pour élaborer les programmes AFLANET et AflaZ. F&S Scientific – un fournisseur de technologies de test et d'analyse du secteur privé –, des institutions gouvernementales, des instituts de recherche du Kenya et d'Allemagne ainsi que des agriculteurs (en particulier ceux vivant dans les zones à risque du Kenya, comme Machakos) ont participé à cette visite d'apprentissage. La Fédération a aussi joué un rôle clé dans l'organisation d'une table ronde internationale sur le thème « Développer une approche multi-acteurs pour atténuer la contamination des denrées alimentaires et des aliments pour animaux par les aflatoxines », qui a eu lieu à Bruxelles en janvier 2016. Le rôle de leadership d'EAFF a donc été essentiel pour la coopération des différents acteurs du consortium « aliments du bétail » d'Afrique de l'Est et la sensibilisation au problème des aflatoxines.

### Consortium « arachides » du Malawi et de Zambie

Les arachides sont un aliment de base pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la majorité des petits paysans du Malawi et de Zambie. Elles sont cultivées par une grande partie des exploitations agricoles. Le problème est que les arachides sont souvent sujettes à la contamination aux aflatoxines. Le consortium « arachides » soutenu par PAEPARD vise à réduire les déchets avant et après récolte tout au long de la filière arachide, en encourageant la mise en place de mécanismes durables de lutte contre les aflatoxines.

<sup>7</sup> Savadogo, A. et al., 2016. Effects of organic amendments enriched with *Trichoderma* sp. on vegetable production in sub-Saharan area. Présentation lors de l'événement parallèle de PAEPARD, 7<sup>e</sup> Semaine africaine des sciences agricoles, 14 juin 2016, Kigali, Rwanda. Disponible à l'adresse : <https://www.slideshare.net/francoisstepman/effects-of-organic-amendments-enriched-with-trichoderma-sp-on-vegetable-production-in-sub-saharan-area>

<sup>8</sup> Gachagua, M. et Muchiri, S. 2016. The Red Diamond – The extensive livestock value chain. Fiche d'information PAEPARD, EAFF. Disponible à l'adresse : [www.paepard.org](http://www.paepard.org)



Au cœur de ce projet se trouvent des petits exploitants agricoles membres de la National Smallholder Farmers' Association of Malawi (NASFAM) et des coopératives de l'Eastern Province de Zambie. Ces petits agriculteurs ont participé à deux niveaux : en tant que chefs de file associés à la recherche participative, et en tant que bénéficiaires de services ciblés de vulgarisation agricole – ces services visant à améliorer les pratiques de lutte contre les aflatoxines par le biais de publications, d'émissions radiophoniques et de démonstrations en face à face. Les agriculteurs chefs de file ont affecté une partie de leurs terres à la préparation des protocoles de recherche du consortium et ont mis à disposition leurs parcelles pour l'organisation des démonstrations à la ferme et des journées de vulgarisation agricole sur le terrain. En 2017, au total, 5 708 agriculteurs (dont plus de 50% de femmes) ont été touchés grâce à ce système de participation à deux niveaux.

Avant 2014, les chercheurs, les acteurs stratégiques et les organisations d'agriculteurs n'avaient jamais lutté en étroite collaboration contre les aflatoxines dans la filière arachide, sur la base d'objectifs mutuels clairement définis et d'une vision commune des besoins des agriculteurs. La participation active des agriculteurs aux activités du consortium a été essentielle pour assurer la diffusion et l'adoption des mécanismes<sup>9</sup> de lutte contre les aflatoxines mis au point par le projet. Les relations entre acteurs du consortium sont à présent en train d'évoluer, les relations informelles à court terme entre les participants faisant place à des relations plus durables et systématiques. Les partenaires du secteur public (le Réseau pour l'analyse des politiques sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles [FANRPAN], ou l'Université d'agronomie et des ressources naturelles de Lilongwe [LUANAR]) et les partenaires privés (NASFAM, Eastern Province Farmers' Cooperatives Limited) ne se concentrent ainsi plus uniquement sur le partage de l'information, mais participent aussi à la planification commune en vue d'atteindre des objectifs communs.

### Consortium « pommes de terre » du Burundi

Au fil du temps, les petits producteurs de pommes de terre du Burundi ont mis au point des systèmes de cultures intercalaires pour faire face à la pénurie aiguë de terres, aux ravageurs et aux maladies, ainsi qu'à la volatilité des marchés alimentaires. Afin d'accroître les rendements des cultures et la résilience de ces producteurs, le consortium dirigé par la Confédération



tion des associations des producteurs agricoles pour le développement (CAPAD) s'est employée à améliorer l'accès des agriculteurs à des semences de pommes de terre de qualité. Au total, 50,1 tonnes de semences ont été certifiées en 2017. Cette initiative a débouché sur une augmentation des rendements sur les 580 parcelles bénéficiaires, allant parfois jusqu'à 80%. Pour réaliser cet exploit, le consortium a placé les agriculteurs au centre des activités, tout en établissant des relations solides avec les coopératives de producteurs en vue d'assurer une diffusion et une adoption rapides de semences adaptées aux conditions locales.

*Les organisations professionnelles agricoles investissent aussi dans les affaires, ici au Malawi, en contrôlant la contamination des arachides aux aflatoxines.*

## Le rôle des PME africaines dans PAEPARD

La participation, dans chaque consortium, d'entités du secteur privé désireuses de bénéficier du soutien de PAEPARD a été vivement encouragée. Dans la plupart des cas, une PME, et non une grande entreprise internationale, en a fait la demande, probablement en raison du faible montant de la subvention et de l'étroit partenariat devant être noué avec les agriculteurs. Les consortiums suivants ont réussi à poursuivre à la fois les intérêts des PME et ceux des agriculteurs.

### Consortium « soja » du Bénin

Le consortium « soja » du Bénin a pour objectif de co-innover autour de technologies améliorées et durables de transformation du soja en produits de qualité supérieure. Les principaux bénéficiaires de ce projet sont les transformatrices de six zones rurales de production du soja, qui ont été formées aux nouvelles techniques de transformation et aux pratiques de l'hygiène. Au total, 97 entrepreneurs de la filière soja ont ainsi appris comment fabriquer du lait de soja

stabilisé, d'une plus longue durée de conservation (six mois au lieu d'une journée). Douze coopératives de femmes ont par ailleurs bénéficié d'une formation sur d'autres technologies de transformation afin de les diffuser auprès de leurs membres (1 500 membres au total). Les transformatrices de soja ont indiqué avoir triplé leur production en trois mois, grâce à l'apport des nouvelles technologies de transformation.

Le consortium a mis en place un système de crédit sur inventaire permettant aux transformatrices et aux grossistes de s'approvisionner en soja auprès de l'Union communale des producteurs de Zogbodomey lorsque les prix augmentent sur le marché, sans baisse des revenus pour les producteurs. L'utilisation de ce système, associé à des nouvelles techniques de transformation, a entraîné une hausse de participation des femmes au secteur agro-industriel de transformation du soja. Celles-ci sont par ailleurs de plus en plus nombreuses à travailler dans le secteur du commerce de gros et de détail, au bénéfice de l'ensemble de la chaîne de valeur soja.

L'implication des femmes transformatrices au sein du consortium a permis aux chercheurs de démystifier et de vulgariser l'information scientifique et de la rendre ainsi plus accessible aux femmes et conforme à leurs besoins. En 2016, le consortium s'est également associé au Réseau africain d'incubation agro-industrielle pour créer une entité privée – le Centre d'incubation pour l'agro-business du Bénin (BAIH) –, l'objectif étant de contribuer à convertir les résultats de la recherche en entreprises agro-industrielles viables. La première activité du BAIH, menée en partenariat avec des chercheurs et des bailleurs européens<sup>10</sup>, a consisté à garantir la qualité et les volumes de l'approvisionnement semencier.

### Consortium « agrumes » du Ghana

Deux entreprises privées de transformation de fruits ont participé au consortium « agrumes » du Ghana, mis en place pour lutter contre les dégâts causés par les nuisibles et les maladies. Pinora Ltd et Fruitland Ghana Ltd, qui s'approvisionnent en agrumes auprès d'agriculteurs ghanéens pour les transformer en jus, ont soutenu la formation des agriculteurs. Ceux-ci ont ainsi appris comment utiliser les moyens de lutte contre les nuisibles et les maladies mis au point par le consortium. Le PDG de Fruitland Ghana a lui-même participé à un atelier de trois jours organisé par le consortium à Mankranso, en août 2014. L'objectif était de sensibiliser les acteurs aux ravages provoqués par la maladie de la tache angulaire sur l'ensemble de l'agrumiculture ghanéenne.

Dans le passé, l'absence de plateforme de discussion entre acheteurs et agriculteurs fut à l'origine de nombreux malentendus. Depuis la création de la plateforme d'innovation (PI) par le consortium, toutes les questions sont examinées sur cette plateforme, ce qui facilite la conclusion d'accords sur des aspects tels que le type de fruits que les agriculteurs devraient récolter. La plateforme facilite également les négociations sur le prix des fruits.

En plus des entreprises de transformation, importateurs et distributeurs d'intrants agricoles du secteur privé ont également participé au consortium en fournissant des intrants aux groupes d'agents de pulvérisation (*spraying gangs*) afin de les aider à lutter contre la maladie de la tache angulaire des feuilles et contre les mouches des fruits. Grâce au soutien de ces acteurs du secteur privé, plus de 3 000 producteurs d'agrumes du Ghana ont adopté les bonnes pratiques agricoles (BPA) de pulvérisation au Carbendazim/Mancozeb, deux fongicides dont l'efficacité et l'innocuité pour l'environnement et les consommateurs ont été démontrées.

### Consortium « Trichoderma » du Burkina Faso

Le GIE BIOPROTECT est une entreprise (*joint-venture*) privée basée au Burkina Faso, spécialisée dans la fourniture d'intrants agricoles biologiques, ainsi que dans les conseils et la formation à l'agriculture biologique et aux BPA. Ce partenaire joue un rôle de premier plan au sein du consortium burkinabé axé sur la promotion de l'utilisation du compost enrichi aux *Trichoderma*. Depuis sa participation au consortium, GIE BIOPROTECT a investi : dans la formation de ressources humaines qualifiées (gestion de projet, microbiologie et vente) ; dans des activités de développement et de transfert en coordination avec l'ONG partenaire, l'Association pour la recherche et la formation en agroécologie (ARFA), et des groupes d'agriculteurs (Téga Wendé) ; et dans l'acquisition d'équipements pour améliorer la disponibilité des souches indigènes de *Trichoderma*.

Parallèlement aux essais sur le terrain, l'entreprise a assuré la coordination du consortium et s'est lancée dans la commercialisation et la distribution de produits phytoprotecteurs et d'engrais biologiques enrichis aux *Trichoderma*. En raison de son intérêt direct dans la promotion du compost enrichi aux *Trichoderma*, GIE BIOPROTECT a joué un rôle de premier plan dans la coordination du partenariat.

<sup>9</sup> Makwenda, B. et al., 2016. Dealing with a hidden menace: Reducing aflatoxin levels in groundnuts. Fiche d'information PAEPARD, NASFAM. Disponible à l'adresse : [www.paepard.org](http://www.paepard.org)

<sup>10</sup> NWO. Matching grain quality attributes to the requirements of soybean processors in Benin. Disponible à l'adresse : <https://www.nwo.nl/en/research-and-results/research-projects/i/35/13735.html>

## Consortium « aquaculture » du Malawi

Ce consortium financé par AgriTT (programme sino-britannique *Working in Partnership for Agricultural Technology Transfer*) s'est employé à identifier des stratégies optimales en matière d'alimentation aquacole, et à améliorer la production de tilapia au Malawi, avec le soutien de MALDECO, la principale entreprise d'aquaculture du pays. MALDECO s'est associée stratégiquement au consortium afin de lui communiquer les enseignements du secteur privé dans les domaines de l'alimentation et de la commercialisation aquacoles. L'objectif était de promouvoir la commercialisation du tilapia produit à petite échelle au Malawi. L'entreprise a participé au consortium non seulement pour partager ses propres expériences, mais aussi pour utiliser les résultats de la recherche sur les stratégies optimales d'alimentation aquacole, et améliorer ainsi sa production de poissons. MALDECO a contribué au succès du projet initial – *Combining post-harvest fish value chain and social change interventions in Zambia and Malawi* – soutenu par le fonds Cultiver l'avenir de l'Afrique<sup>11</sup>. Néanmoins, l'entreprise a quitté le réseau PAEPARD en 2015 et ne participe donc plus aux échanges d'informations avec le consortium.

## Consortium « piment » du Togo

En 1998, un groupe de femmes a créé une entreprise privée, AGROCOMPLEX, en vue d'améliorer le développement de la chaîne de valeur piment au Togo, qui compte près de 75 000 petits producteurs. Depuis, l'entreprise a aidé les producteurs à s'approvisionner en matières premières, en particulier en graines de piment, très recherchées. À la suite de l'appel à propositions de recherche lancé par PAEPARD en 2011, AGROCOMPLEX a été choisi pour diriger un consortium chargé d'identifier les principaux défis tout au long de la filière piment, que les innovations issues de la recherche pourraient aider à relever.

Avec l'aide d'AGROCOMPLEX, le consortium a décidé de concentrer ses efforts de recherche sur l'amélioration de l'accès des petits exploitants aux semences et sur le renforcement de leur capacité à produire des semences améliorées. La société a assuré la gestion de la logistique et de la commercialisation de la production de semences (par exemple, la collecte, le tri, le conditionnement et la distribution de semences étiquetées). Sa participation au consortium a aidé les autres partenaires à créer un environnement commercial favorable.

## Le rôle des acteurs européens dans PAEPARD

Les consortiums de PAEPARD ont été longs à établir des partenariats solides avec des organisations européennes, en particulier des entreprises du secteur privé, des ONG et des organisations d'agriculteurs. De nombreuses entreprises européennes estiment que l'échange de résultats avec d'autres acteurs les empêche souvent de développer un avantage compétitif et de le préserver, d'où leur réticence à participer à un PPP. Les acteurs européens du secteur privé, à la recherche d'un retour sur investissement rapide, ont également pointé comme obstacle majeur à leur participation la durée du processus de recherche et de mise en œuvre<sup>12</sup>.

Malgré le peu d'enthousiasme des acteurs européens, quelques partenaires du secteur privé ont participé aux consortiums de PAEPARD en vue de développer des opportunités commerciales avec les acteurs africains.

## Consortium « valorisation des mangues non commercialisables » d'Afrique de l'Ouest

Le Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP) est une organisation de la société civile qui a pour principal objectif de soutenir le développement d'un secteur agricole durable et compétitif et de créer un environnement favorable au secteur agroalimentaire. Partenaire de PAEPARD, il a été chargé de diriger le consortium « mangues » d'Afrique de l'Ouest, qui se concentre sur la valorisation des mangues non commercialisables en développant des produits alternatifs (non alimentaires). Les consultations au sein du réseau de producteurs, d'exportateurs, de transformateurs et d'importateurs du COLEACP ont confirmé que le thème fédérateur du consortium devait porter sur les mangues non commercialisables. Trois domaines de développement des déchets à valeur ajoutée non alimentaire ont été identifiés : l'alimentation animale, les cosmétiques et l'énergie-compost<sup>13</sup>.

Le COLEACP a aidé les acteurs associés à ces trois thèmes de recherche à élaborer des propositions complètes en partant de questions de recherche et en utilisant l'approche multi-acteurs du PGU<sup>14</sup>. Cependant, du fait de l'absence d'un véritable leadership pour

la mise en œuvre des plans d'action, une nouvelle stratégie, fondée sur les investissements du secteur privé, a été élaborée afin de faire progresser la recherche du consortium.

## Consortium « Trichoderma » du Burkina Faso

BIOPHYTECH<sup>15</sup>, une société française spécialisée dans la recherche biotechnologique et industrielle, est un partenaire clé du consortium « *Trichoderma* » du Burkina Faso dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation de *Trichoderma* sp. comme agent de lutte biologique. Au sein d'une *joint-venture* avec GIE BIOPROTECT du Burkina Faso, la société a assuré la coordination scientifique du projet, notamment le transfert de technologies pour la production, la formulation et la fabrication de souches de *Trichoderma* adaptées aux conditions locales. Avant même la fin du projet financé par le FCR de PAEPARD, BIOPHYTECH a investi au Sénégal et en Côte d'Ivoire dans le développement de deux autres *joint-ventures*. La société a adopté la même approche de partenariat, avec des entités nationales de recherche et de développement, pour transférer la technologie aux transformateurs locaux (PME) et promouvoir ainsi la production locale de souches indigènes de *Trichoderma*. BIOPHYTECH a certes investi des capitaux et des connaissances, mais a surtout contribué à renforcer la capacité des jeunes chercheurs à devenir des entrepreneurs innovants.

## Le rôle des ONG dans PAEPARD

De nombreuses ONG ont été associées aux consortiums de PAEPARD, leur statut et leur rôle variant d'une organisation et d'un consortium à l'autre. Bien que chaque ONG représente la société civile, certaines sont clairement spécialisées dans la promotion de l'entrepreneuriat (Sojagnon au Bénin), tandis que d'autres se concentrent davantage sur la formation et le renforcement des capacités (ARFA au Burkina Faso), ou encore sur les services de vulgarisation et le transfert de technologies (Chain Uganda et Caritas en Ouganda).

## Consortium « soja » du Bénin

L'ONG Sojagnon travaille avec des associations d'agriculteurs et de transformateurs du Bénin. Elle

encourage l'innovation tout au long de la chaîne de valeur agricole, avec un accent particulier sur la filière soja, dans le cadre de partenariats avec les secteurs public et privé. Au cours du projet financé par PAEPARD au titre du FCR, elle a organisé des plateformes de discussion entre acteurs et des enquêtes participatives, formé ses membres aux techniques agricoles et de transformation et facilité la commercialisation de produits à base de soja. Sojagnon a identifié et mobilisé des transformateurs de soja afin d'évaluer les défis liés à l'utilisation des technologies de transformation traditionnelles. Les transformatrices ont fait part des obstacles auxquels elles sont confrontées et ont été mises en relation avec des chercheurs. En association avec ceux-ci, elles ont développé des technologies et des produits transformés appropriés et améliorés. L'ONG a ensuite aidé les femmes à commercialiser les résultats de cette recherche, en créant le centre d'incubation BAIH.

Sojagnon a également développé une stratégie de communication pour le consortium à travers la diffusion de matériels d'information (dépliants sur les produits dérivés du soja, fiches techniques illustrées sur la production de « fromage » de soja), le développement d'outils et l'organisation d'événements promotionnels (expositions et foires locales et nationales, interviews radio et TV, réseaux sociaux). L'ONG a amélioré la visibilité et la reconnaissance du consortium aux niveaux national et international en facilitant les relations avec les autorités publiques du Bénin, les ministères de l'Éducation et de l'Agriculture, ainsi qu'avec l'Union européenne et diverses ambassades européennes.

## Consortium « Trichoderma » du Burkina Faso

Lors de précédentes coopérations scientifiques, l'ONG ARFA a développé des liens étroits avec GIE BIOPROTECT au Burkina Faso, le principal partenaire du consortium « *Trichoderma* », ainsi qu'avec le partenaire français du secteur privé, BIOPHYTECH. ARFA a profité de cette position stratégique pour rapprocher ces entreprises du secteur privé, les autorités publiques et les producteurs afin de promouvoir la production et l'utilisation du compost enrichi aux *Trichoderma*. L'ONG a diffusé des preuves établies attestant des avantages de l'utilisation de *Trichoderma*, mené des activités de sensibilisation et formé des formateurs-vulgarisateurs afin de promouvoir l'adoption du compost enrichi par les petits agriculteurs de plusieurs régions du pays.

<sup>11</sup> Information disponible à l'adresse : <http://paepard.blogspot.com/2015/10/improving-fish-post-harvest-management.html>

<sup>12</sup> Ollivier, L. et Francis, J. 2017. Appraising the participation of European partners in the PAEPARD Users-Led Process. FARA (Pub.), Accra, Ghana, 32 p. Disponible à l'adresse : [www.paepard.org](http://www.paepard.org)

<sup>13</sup> D. Félicité-Zulma, 2016. Processus mené par les utilisateurs COLEACP. Fiche d'information PAEPARD.

Disponible à l'adresse : [www.paepard.org](http://www.paepard.org)

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Plus d'information disponible à l'adresse : <http://biophytech.fr>



## Consortium « piment » du Togo

Le Centre d'action pour la sécurité alimentaire, le développement durable et la valorisation des ressources (CASADD-VR) est une ONG qui se consacre à l'utilisation des résultats de recherche pour le développement dans trois domaines principaux : l'agriculture durable, la gestion de l'environnement ainsi que le micro-entrepreneuriat et le commerce équitable. Au sein du consortium « piment » du Togo, il joue un rôle clé dans le transfert de technologies et de connaissances entre les entités de recherche et les groupements paysans, l'objectif étant de valoriser les résultats de la recherche au bénéfice des agriculteurs et des entrepreneurs. Chef de file du consortium, CASADD-VR a réussi à conférer à tous les partenaires les moyens de participer et d'assumer chacun leur rôle.

CASADD-VR travaille régulièrement sur des projets de développement poursuivant un objectif similaire à celui de PAEPARD : soutenir la création d'un environnement favorable à l'incubation de PME nationales. Cette expérience a fait de l'ONG un leader naturel pour le consortium « piment » de PAEPARD.

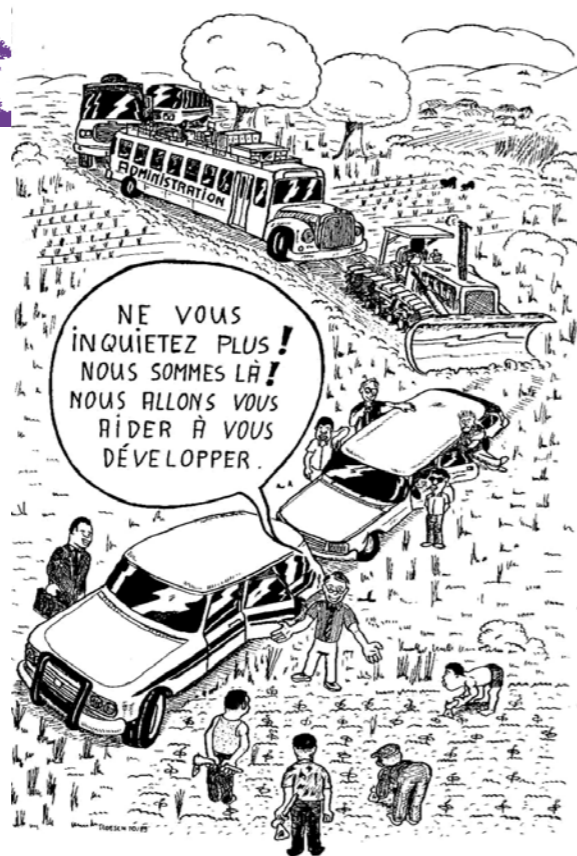
## Consortium « légumes indigènes africains » d'Ouganda

Le consortium « légumes indigènes africains » (AIV), basé en Ouganda, entend démontrer les avantages économiques de la culture des AIV afin d'augmenter la consommation de ces légumes nutritifs et d'améliorer ainsi l'alimentation et la santé de la population locale. Chain Uganda et Caritas, les deux ONG associées au consortium, ont concentré leurs efforts sur la promotion des bienfaits des AIV pour la nutrition et la santé en organisant des campagnes de communication et d'information ainsi que des actions de sensibilisation et d'éducation à l'attention des consommateurs.

La consommation quotidienne moyenne de légumes et de fruits en Ouganda est d'environ 200 g par personne, une quantité bien inférieure aux apports minimaux recommandés par l'OMS (400 g). Cette tendance semble s'expliquer par un ensemble de facteurs socio-culturels. Les socio-économistes de Chain Uganda aident le consortium à les identifier afin d'encourager plus efficacement la production et la consommation de légumes indigènes en Ouganda.

## ONG européennes

Le Collectif Stratégies alimentaires (CSA) est une ONG belge membre d'AgriCord, l'alliance internationale d'agri-agences mandatées par les organisations



Le PPP doit créer des synergies à travers des situations ou chacun est gagnant, pas en augmentant la dépendance de certains.

d'agriculteurs basée en Europe. En tant que partenaire de PAEPARD, le CSA avait été initialement chargé de faire le lien entre les ONG européennes spécialisées dans le développement des systèmes agricoles et alimentaires en Afrique, d'une part, et les consortiums de PAEPARD concernés, d'autre part. Cependant, les efforts du CSA ont surtout contribué à renforcer la capacité des organisations paysannes africaines participant à ces consortiums à aborder des questions communes à toutes les filières des consortiums de PAEPARD. Le CSA a ainsi aidé à promouvoir l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest ainsi que l'accès des agriculteurs d'Afrique de l'Est aux semences<sup>16</sup>.

## Le rôle des PPP dans la viabilité des consortiums

### a) Choisir les bons partenaires et bâtir la confiance

L'un des premiers enseignements tirés de PAEPARD est que la réussite des partenariats multi-acteurs repose sur la confiance mutuelle entre les partenaires, une confiance qui demande beaucoup de temps pour s'établir<sup>17</sup>. La création d'un PPP durable doit donc laisser suffisamment de temps au consortium pour construire des relations humaines fiables entre toutes les parties prenantes et les renforcer. Les consortiums de PAEPARD les plus durables sont ceux qui ont été initiés bien avant l'appel à propositions de 2011. Il s'avère aussi nécessaire que les acteurs aient

<sup>16</sup> Collectif Stratégies alimentaires. « PAEPARD II ». Disponible à l'adresse : [http://www.csa-be.org/spip.php?page=reseau?id\\_rubrique=14&id\\_mot=179](http://www.csa-be.org/spip.php?page=reseau?id_rubrique=14&id_mot=179)

<sup>17</sup> Flament, J. et al., 2017. Findings from the sector and multi-stakeholder consultations conducted in the framework of PAEPARD between 2010 and 2012. FARA (Pub.), Accra, Ghana, 40 p. Disponible à l'adresse : [www.paepard.org](http://www.paepard.org)

identifié au moins un objectif commun pour espérer un impact à long terme. En outre, pour se développer et s'étendre, un PPP doit avoir une vision précise de la façon dont les partenaires peuvent tirer profit de leur coopération. C'est là un prérequis essentiel. Un PPP est donc avant tout un processus de négociation visant à parvenir à un contrat « gagnant-gagnant » pour tous les acteurs, qui tienne compte de leurs différences de priorités et d'attentes.

Pour réussir leur mission, les consortiums ne doivent pas uniquement se concentrer sur les efforts de recherche, ils doivent aussi veiller à disposer de solides compétences en gestion, en finances et en communication pour exceller dans leur domaine et atteindre leurs objectifs. La préparation d'un plan de recettes financières est essentielle à l'élaboration d'un modèle commercial durable et évolutif. Les organisations du secteur privé ont une expérience de la réflexion stratégique sur les sources de revenus et les modèles d'affaires. Leur participation à un PPP est donc très précieuse pour la pérennisation des activités du partenariat.

Un autre facteur déterminant pour la durabilité des consortiums de recherche est la prise en compte des résultats de la recherche, ce qui nécessite la contribution des utilisateurs finaux (en l'occurrence, les producteurs ou les transformateurs). En raison de leur structure, les organisations de producteurs constituent un moyen de renforcer et de garantir la participation des agriculteurs à la recherche et à l'élaboration des politiques. En tant qu'institutions, elles poursuivent leurs activités au-delà du cycle de vie du projet et créent des organisations détenues et gérées par les agriculteurs. Les consortiums de PAEPARD ont exploité ce capital structurel institutionnel pour renforcer la participation des producteurs aux activités de recherche et promouvoir l'adoption de technologies et d'innovations, bien au-delà de la durée de vie du consortium.

### b) Ouvrir de nouvelles opportunités de financement et de partenariat

L'approche multi-acteurs de PAEPARD a offert aux parties prenantes l'occasion de rencontrer d'autres partenaires désireux de développer et de changer d'échelle des projets existants, et d'en créer de nouveaux. Quatre consortiums ont utilisé le fonds d'amorçage du mécanisme FCR de PAEPARD pour obtenir de nouveaux financements et étendre ainsi leurs activités.

Le consortium « soja » du Bénin, par exemple, a obtenu des fonds pour financer quatre projets axés sur différentes filières : ProSeSS<sup>18</sup> (graines de soja), Icowpea (niébé), DOYIWE<sup>19</sup> (lentilles de terre)

et DAPIS<sup>20</sup> (ananas). FANRPAN, un des partenaires du consortium « arachides », a reçu une enveloppe supplémentaire de la FAO au titre d'un projet visant à aider les petits exploitants agricoles d'Afrique australe à mieux gérer les risques liés au climat pour la production agricole et les activités post-récolte. Le consortium « légumes indigènes africains » a reçu des fonds supplémentaires du Fonds néerlandais de recherche appliquée pour soutenir les systèmes de semences potagères indigènes. Quant au consortium « *Trichoderma* », il a utilisé le FCR pour obtenir des fonds supplémentaires auprès de l'Agence française de développement (AFD), ce qui lui a permis de financer l'étiquetage des légumes bio. Enfin, le consortium « piment » du Togo s'est vu lui aussi octroyer des fonds supplémentaires par le programme Africa-Brazil Agricultural Innovation Marketplace, lui permettant ainsi de tester de nouvelles variétés de piment du Brésil.

De mesures incitatives même modestes – qu'elles soient financières ou intellectuelles (renforcement des capacités et formations) – ont été des catalyseurs pour les consortiums de PAEPARD et ont encouragé tous les acteurs à aller de l'avant en formulant de nouvelles propositions à financement. Ces mesures incitatives ont même été décisives pour les consortiums « piment » (Togo) et « agrumes » (Ghana), en les aidant à promouvoir la participation des acteurs du secteur privé. Par ailleurs, la société française BIOPHYTECH a reconnu que, sans la subvention FCR au projet *Trichoderma*, elle n'aurait pas continué à investir en Afrique, alors qu'elle est aujourd'hui présente au Burkina Faso, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

### c) Consolider les partenariats existants et en créer de nouveaux

Les partenariats ont considérablement évolué tout au long de la mise en œuvre du projet PAEPARD. Certains ont été renforcés, tandis que d'autres ont pris fin. De nouveaux partenariats ont souvent vu le jour au départ d'une idée pour un projet parallèle ou au moment où le projet pilote a commencé à changer d'échelle. Le consortium « soja » du Bénin a exploré une grande variété de partenariats avec des partenaires néerlandais financés par NWO-WOTRO, et a diffusé les résultats de sa recherche auprès de 17 nouvelles municipalités avec GIZ, l'agence allemande de coopération internationale. Le consortium « arachides » (Malawi et Zambie) a pu acquérir l'expérience et la capacité d'influence nécessaires pour rejoindre le programme malawite de lutte contre les aflatoxines (MAPAC)<sup>21</sup>, destiné à mettre en place une plateforme régionale de dialogue pour la lutte contre ces mycotoxines.

<sup>18</sup> Food & Business Knowledge Platform. Towards an efficient soybean food chain in Benin (ProSeSS). Disponible à l'adresse : <http://knowledge4food.net/research-project/arf2-process-benin/>

<sup>19</sup> Food & Business Knowledge Platform. Enhancing Kersting's groundnut production-marketability in Benin. Disponible à l'adresse : <http://knowledge4food.net/research-project/benin-groundnut/>

<sup>20</sup> Food & Business Knowledge Platform. A spark of hope for pineapple farmers in Benin. Disponible à l'adresse : <http://knowledge4food.net/a-spark-of-hope-for-pineapple-farmers-in-benin/>

<sup>21</sup> Aflatoxin Partnership, septembre 2013. Malawi Programme for Aflatoxin Control (MAPAC): Advancing Collaboration for Effective Aflatoxin Control in Malawi. Disponible à l'adresse : [http://www.aflatoxinpartnership.org/uploads/MAPAC\\_STDF\\_PPG\\_400\\_FinalReport\\_Sep-13\\_0.pdf](http://www.aflatoxinpartnership.org/uploads/MAPAC_STDF_PPG_400_FinalReport_Sep-13_0.pdf)





L'approche du PPP semble avoir insufflé aux consortiums soutenus par PAEPARD la dynamique nécessaire à la poursuite de la coopération. C'est le cas notamment du consortium « Trichoderma », dont deux partenaires – GIE BIOPROTECT et BIOPHYTECH – ont développé conjointement des stratégies de changement d'échelle sur la base des preuves recueillies pendant les deux à trois années d'essais sur le terrain. L'intensification des activités des consortiums n'a toutefois souvent été possible qu'avec le soutien des pouvoirs publics, eux-mêmes confortés par les résultats positifs de la recherche.

#### d) Brevets et propriété intellectuelle

Aucun brevet n'a encore été déposé dans le cadre des consortiums actuels de PAEPARD. Le consortium « soja » du Bénin est toutefois en cours de commercialisation de son « dadonu » (une alternative aux bouillons-cubes à base de produits locaux, notamment le soja). Cependant, loin de se limiter au dépôt de brevet ou à l'entrepreneuriat commercial, les partenariats avec des acteurs des secteurs public et privé offrent aussi des occasions d'échanger et de développer de nouvelles innovations avec des partenaires du monde entier. Dans le cadre du consortium « piment » du Togo, des chercheurs brésiliens d'Embrapa Vegetables ont partagé leurs connaissances sur la production de piments avec des chercheurs de l'Université de Lomé au Togo. Les deux instituts de recherche ont évalué les possibilités de culture de piments brésiliens au Togo et ont diffusé auprès des agriculteurs togolais les variétés les mieux adaptées aux conditions locales.

L'utilisation des ressources et des connaissances locales (telles que les souches indigènes de *Trichoderma* au Burkina Faso ou de Solanacées en Ouganda) a facilité la conclusion de partenariats juridiques et commerciaux harmonieux au sein du consortium « *Trichoderma* » et du consortium « légumes indigènes africains ». Le consortium « agrumes » du Ghana est le seul à avoir rencontré des obstacles juridiques. Un brevet détenu par une société privée portant sur une solution biologique a en effet empêché l'Université d'Afrique du Sud de partager cette solution avec l'Université du Ghana pour qu'elle étudie son efficacité dans la lutte contre la maladie de la tache angulaire. D'autres problèmes liés aux droits de propriété intellectuelle peuvent apparaître plus tard, lors de la montée en puissance du projet pilote (comme par exemple la commercialisation du « dadonu » au Bénin). C'est à ce stade que la demande pour la recherche d'innovations commence à s'intensifier, et d'après concurrences apparaissent. Il est donc important de veiller à ce que les consortiums reposent dès le départ sur de solides bases de confiance.

## Enseignements et recommandations

L'expérience acquise par les consortiums de PAEPARD dans le cadre d'un PPP a permis de tirer une série d'enseignements et de formuler les recommandations suivantes :

- La collaboration avec des acteurs de différents secteurs permet aux consortiums d'aborder des questions transversales et de mettre en commun leurs ressources et leur expertise afin d'augmenter les chances de réussite. L'utilisation d'une approche PPP accroît les chances d'obtenir un impact tangible, le secteur public mettant en place un environnement favorable à la diffusion d'une innovation dûment testée, et le secteur privé incitant le projet à répondre à la demande du marché et à commencer à générer des bénéfices.
- Les approches différentes entre acteurs publics et privés doivent être prises en compte au moment de la définition des objectifs du partenariat. Tous les partenaires doivent poursuivre des intérêts communs, ce qui les incitera à réaliser les objectifs du projet.
- La mise en place de canaux de communication clairs entre partenaires est essentielle pour renforcer le PPP et assurer un transfert efficace des connaissances et des enseignements. Ces canaux incluent les réunions présentielles ainsi que les interactions virtuelles (par exemple, via les réseaux sociaux).
- Les PPP permettent l'échange d'informations et la création de nouvelles relations professionnelles pouvant déboucher sur le développement de nouvelles entreprises, structures ou stratégies. Nouer des liens solides avec les acteurs locaux (transformateurs, détaillants, promoteurs ou banquiers), qui se prolongent au-delà de la période de financement du projet, garantira la pérennité des activités du projet.
- L'organisation d'ateliers de validation des résultats de la recherche avec les transformateurs permet aux chercheurs d'affiner leurs innovations afin de répondre aux besoins des bénéficiaires.
- La prise en compte des producteurs et des organisations de producteurs est essentielle pour s'assurer que les consortiums répondent aux besoins des utilisateurs finaux et que les résultats de la recherche soient adoptés par les bénéficiaires visés.
- La participation à un PPP développe les compétences des parties prenantes dans le domaine de la négociation et de la facilitation. Encourager la formation de PPP aide donc à renforcer les capacités et à diversifier les sources de financement.

- La possibilité de développer de nouvelles compétences et d'acquérir de l'expérience dans le domaine des PPP, ainsi que les incitations financières, comptent parmi les facteurs qui ont incité le secteur privé à participer aux consortiums de PAEPARD. Les acteurs européens du secteur privé sont davantage prêts à rejoindre un PPP lorsqu'ils entrevoient de nouvelles opportunités commerciales en Afrique.

Le manque de financement a été et reste toutefois un obstacle majeur à la participation des acteurs européens.

- Lorsqu'un PPP trouve un moyen de commercialiser ses activités, ses participants sont en mesure de recouvrer tout ou partie des dépenses effectuées pendant la période de démarrage et de mise en œuvre, et d'investir dans de nouvelles innovations.



*L'innovation au Bénin a mobilisé une multitude d'acteurs pour arriver à répondre aux besoins du marché, comme ces condiments africains à base de soja.*

## Conclusion

L'approche du PPP conçue et expérimentée par PAEPARD s'est révélée très précieuse, améliorant la RAD de multiples façons. L'un des principaux avantages des partenariats multi-acteurs est la possibilité de mettre en commun les ressources et de parvenir ainsi à de meilleurs résultats. La participation des partenaires des secteurs public et privé a également contribué à améliorer la capacité des consortiums à gérer les

### Tous les participants ont trouvé que le PPP a joué un rôle positif dans la réponse apportée par l'innovation aux objectifs des consortiums

partenariats et à diversifier les sources de financement. Tous les participants de PAEPARD ont convenu que le modèle du PPP était un succès et que le PGU était efficace pour atteindre les objectifs des consortiums grâce à la recherche et à l'innovation. Chaque partenaire avait un intérêt dans le consortium et s'était engagé à

atteindre les objectifs du projet. Les équipes pluridisciplinaires ont permis de faire le tour des défis et des opportunités dans chaque cas, ce qui a facilité l'implication des acteurs dans le montage de projets.

Le fait de travailler en concertation avec des organisations d'agriculteurs locales, des PME et des ONG a permis à PAEPARD d'acquérir une expérience approfondie des besoins des parties prenantes et de fournir aux décideurs politiques des arguments factuels. PAEPARD démontre ainsi que les PPP sont essentiels à la réussite des interventions agricoles et que de tels partenariats permettent aux projets de développement agricole de parvenir plus souvent à des résultats durables que lorsque des individualités travaillent isolément. Un programme visant à changer l'échelle des consortiums de recherche multi-acteurs, une fois la phase pilote terminée, constituerait logiquement la suite de PAEPARD.





# PAEPARD



La Plateforme pour le partenariat Afrique-Europe dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (**PAEPARD**) est un projet sur huit ans financé par la Commission européenne (à 80%) et par la contribution de ses partenaires (20%). Depuis décembre 2009, elle est coordonnée par le Forum pour la recherche agricole en Afrique (**FARA**), et ce jusqu'à la fin 2018 suite à prorogation. Son objectif est d'établir des partenariats multi-acteurs africano-européens dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (**RAD**) en vue de contribuer à la réalisation des Objectifs du développement durable. Les partenaires européens sont les suivants : **AGRINATURA** (l'alliance européenne dans le domaine des connaissances agricoles pour le développement, qui coordonne les partenaires européens de la recherche), **COLEACP** (représentant du secteur privé), **CSA** (représentant des ONG), **ICRA** (spécialiste du renforcement des capacités en RAD) et **CTA** (le Centre technique de coopération agricole et rurale). Parmi les partenaires africains, outre le FARA, on trouve l'Organisation panafricaine des agriculteurs (**PAFO**), le Forum régional des universités pour le développement des capacités en agriculture (**RUFORUM**), et le Réseau pour l'analyse des politiques sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles (**FANRPAN**). La PAFO agit à travers ses membres, qui sont la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (**EAFV**) basée à Nairobi, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (**ROPPA**) basé à Ouagadougou, et la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (**PROPAC**) basée à Yaoundé. La Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (**SACAU**) est un partenaire associé à **PAEPARD**.



Avis de non-responsabilité : Ce projet a été financé grâce au soutien de la Direction générale pour le développement international et la coopération de la Commission européenne (DG-DevCo). Le contenu de la présente publication n'engage que ses auteurs, et l'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de tout usage fait des informations contenues dans la présente.

[paepard@dgroups.org](mailto:paepard@dgroups.org)

[www.paepard.org](http://www.paepard.org)

[twitter.com/PAEPARD](https://twitter.com/PAEPARD) [facebook.com/PAEPARD](https://facebook.com/PAEPARD)  
[paepard.blogspot.fr](http://paepard.blogspot.fr)

